Union de la noblesse

VNION DE LA NOBLESSE.



Ovs ſous ſignez; conſiderans que l'honneur Nous oblige de ne point ſouffrir que l'ordre de la Nobleſſe reçoiue aucun amoindriſſement au luſtre dans lequel il ſ'eſt maintenu juſques à preſent, depuis l'eſtabliſſement de la Monarchie; & qui a merité par les ſeruices ſignalez qu'il a rendus à nos Roys, d'eſtre conſideré par eux, comme le principal appuy de leur Couronne; & d'eſtre honoré de pluſieurs prerogatiues, droicts & immunitez qui releuent les Gentils-hómes, & les engagent pardeſſus le commun à ſ'intereſſer au maintien de la Royauté, & à la grandeur de l'Eſtat; Nous ne pourrions ſans honte laiſſer violer nos droicts & nos immunitez: Nous auons jugé neceſſaire de Nous aſſembler ſous le bon plaiſir du Roy; en conſequence de la permiſſion qu'il pleût à ſa Majeſté de Nous accorder en 1649. Et ayant fait entendre à Monſeigneur le Duc d'Orleans, Oncle du Roy, & Lieutenant general de l'Eſtat, le deſir d'vn grand nombre de Gentils-hommes, & les choſes ſur leſquelles Nous auons intention de continuer noſtre-dite Aſſemblée de 1649, Son Alteſſe Royalle Nous ayant fait l'honneur de nous témoigner de ſa propre bouche & par écrit, qu'elle approuue noſtre deſſein, qu'elle veut auctorizer noſtre Aſſemblée, & proteger les intereſts de la Nobleſſe; Nous nous vniſſons par cet écrit ſous l'auctorité du Roy, & de la Royne Regente ſa Mere, & ſous la protection de ſon S. A. R. pour voir enquoy l'ordre de la Nobleſſe ſe trouue bleſſé en ſon honneur, ou en ſes droicts & immunitez; & auſſi pour dreſſer nos plaintes, & les porter à leurs Majeſtez. Et d'autant que nous ne pouuons auoir d'intereſt plus conſiderable que celuy de la conſeruation des Princes de la Maiſon Royalle, & que nous auons tous-jours receu de grands aduantages

de la bien-veillance & de la protection de Noſſeigneurs les Princes du Sang ; Nous nous trouuons obligez d'entrer dans le ſentiment que Monſeigneur le Duc d'Orleans a montré à leurs Majeſtez & au public, auec tant de generoſité pour la deliurance de Noſſeigneurs les Princes du Sang, de joindre nos Supplications & nos Remontrances à celles de l'Aſſemblée du Clergé & du Parlement, & de ne rien obmettre, pour faire cognoiſtre à toute la France le reſpect que nous portons à leurs perſonnes, & le zele que nous auons pour leur liberté, qui a eſté jugée neceſſaire au repos de l'Eſtat par ſon A. R. & par le Parlement. Et au cas que quelques perſonnes mal-intentionnées vouluſſent rendre noſtre Aſſemblée ſuſpecte à leurs Majeſtez, & que par leurs mauuais conſeils, quelqu'vn de nous fuſt attaqué en ſa perſonne, ou en ſes biens ; Nous ſerons tenus de prendre ſon intereſt, comme commun à tous en general, & à chacun de nous en particulier. Et pour cet effect, Nous promettons & jurons ſur noſtre Foy, & ſur noſtre Honneur de nous aſſembler, & d'aller en Corps au lieu où nous ſçaurons qu'vn ou plusieurs de Nous ſeront en danger de quelque violence ſur le ſujet de noſtre Aſſemblée, & d'expoſer nos perſonnes pour leur defenſe, & d'employer nos Supplications enuers leurs Majeſtez, & toutes les voyes juſtes & raiſonnables que beſoin ſeroit, pour faire ceſſer les violences, & reparer les dommages qui leur auroient eſté faits, ſans que nous puiſſions nous ſeparer, ny ceſſer nos pourſuittes, juſques à ce qu'ils ſoient remis en liberté ; & que les torts & dommages qu'ils auront ſoufferts ſoient reparez : Declarants qu'aucun de nous ne pourra manquer à ſ'employer à la defenſe commune du general & du particulier de noſtre Aſſemblée, ſans eſtre tenu pour homme, ſans foy, & ſans honneur, indigne

d'eſtre reputé Gentil-homme : Comme auſſi nous nous engageons ſur noſtre Foy, & Honneur, de demeurer vnis dans les intereſts de la Nobleſſe, & dans les ſentimens declarez par cet écrit ; & de continuer l'Aſſemblée juſques à ce que par l'auctorité de l'entremiſe de ſon Alteſſe Royalle, nous ayons receu la ſatisfaction de nos juſtes plaintes, & de celles qui nous ſeront portées ou enuoyées par les Gentils-hommes des Prouinces, qui ſ'vniſſans à nous, auront recours à la bonté du Roy, & protection de ſadite A. R. pour en obtenir juſtice. Le tout conformement à l'écrit qu'il luy à pleu de nous en donner, ſigné de ſa main, & leu en preſence des ſous-ſignez ; & auec proteſtation de ne nous departir jamais du reſpect, de l'obeïſſance, & de la fidelité qui eſt deuë au Roy, & dont nous voulons donner exemple à tous ſes Sujets, comme nous auons fait juſques à preſent, & nos anceſtres depuis tant de ſiecles. Faict à Paris, ce quatriéme Février, mil ſix cens cinquante & vn, & ſigné ſans diſtinction, ny difference des rangs, & Maiſons, afin que perſonne n'y puiſſe trouuer à redire.

CHarles Deſcoubleaux, Marquis de Sourdis.

Louis de Rohan, Prince de Guimené.

Louis de Rochoüart, Comte de Maure.

François de Leui, Marquis de Gaudiay.

André de Monteclair, Marquis de Monteclair.

Claude de Bourdeille Montreſor.

François de Montmorency, Marquis de Foſſeuſe.

Charles de la Vieuuille, Marquis de la Vieuuille.

Pierre de Caumont, ſieur de Cugnac.

Charles François de Guouffier, Marquis de Creuecœur.

François de Cotentin, ſieur de Tourville.

Charles de Montbron, Comte de

Fontaine.

Louis de Chaumeien, Marquis de Fourilles.

Ysaac de Madaillan, sieur de Montaterre.

Philippes de Foulleuse, sieur de Flauacour.

Nicolas de Villeguagnon, Marquis de Villeguagnon.

Cleriaous de Choiseul, sieur de Langues.

Emanuël de la Scaris d'Urfé, Marquis d'Urfé.

François de l'Hospital, Marquis de Viury.

Hypolite de Bethune, Comte de Bethune.

Charles Ioseph de Gaueour, Comte de Villedieu.

François de Choiseul, Marquis de Praslin.

Gilles de Cornillau, sieur du Parc.

André du Plessis Chastillon, sieur du Plessis.

Louis de Madaillan, Marquis de Montaterre.

Gaspard de Saulx de Tauannes, sieur de Tauannes.

Iean de Büeil, Comte de Maran.

Iean Claude de Preaux, sieur de Preaux.

Louis de Boisuilliers, Seigneur de Buseuil.

François Ioumar, sieur d'Irac.

Cesar de Chastelu, Comte de Chastelu.

François de Vendosme, Duc de Beaufort.

Iean de la Bussiere, sieur dudit lieu.

Iacques le Vasseur, Marquis de Cognée.

François Louis d'Arbaleste, Vicomte de Melun.

Leonor de Rochechoüart, sieur de Monpipeau.

Charles Dangene, Marquis de Poigny.

Philippes de Lenoncour, Marquis de Lenoncour.

André de Guiry, sieur de Guiry.

Ioachim de l'Isle, sieur d'Andrezi.

Nicolas de Dampont, sieur d'Issou.

Louis de la Hilliere, sieur de la Hilliere.

François de Bâcle, sieur d'Argenteuil.

Louis de S. Simon, Commandeur de Malte.

Pierre de Bauſſan, ſieur de Brinuille.

Georges le Vaſſeur, ſieur de l'Huillier.

Pierre de Gouille, ſieur dudit lieu.

René de la Rochedain, ſieur de Ris.

Henry d'Eſpagne, ſieur de Veneuelle.

René de Gagnè, ſieur de Loyré.

Gilbert Petit, ſieur de la Rouſſiere.

Hardy Chenu, ſieur de Clermont.

Louis Teſtu Balincour l'aiſné.

Gabriel Teſtu, ſieur de Balin-cour Bornay.

Iean de Coligny, Marquis de Coligny.

Louis de Choiſeul, Marquis de Francieres.

Federic de S. Iuſt, ſieur dudit lieu.

Louis Hylaire de Pied-de-Fer, Marquis de Chanloſt.

Charles d'Ailly, ſieur d'Annery.

François de Beauregard, ſieur dudit lieu.

Alexandre de Crequy, Comte de Bernieule.

François René de Broon, ſieur de Fourneaux.

Alexandre de Halluuin, ſieur de Vvailly.

Alphonce de Moreuil, Comte de Moreuil.

François de Roſtaing, Comte de Burie.

Roger de Lorraine, Cheualier de Guiſe.

René de Preteual, Marquis de Panilleuze.

Alophe de Vignancour, Marquis dudit lieu.

Robert de Bonneual, ſieur de Ioüy.

Roger de Rabutin, ſieur de Buſſy.

Fulguerand de Beranger, Baron de Murat.

François de Carbonnel, ſieur de Canizy.

Henry de la Vieuuille, Cheuallier.

Anthoine de Clermont-tonnerre, Comte de Clermont.

Pierre de Rozeneuinen, ſieur de Chamboy.

Louis de Vaudetar, ſieur de Bournonuille.

Charles d'Aſpremont, Baron d'Aſpremont.

Sebastien de Cueurét, sieur de Nesle.
Rouguesel de Medauid, sieur de Maré.
Louis de Colincour, sieur de Colincour.
François de Ginsseuille, sieur dudit lieu.
Charles le Veneur, Cheualier de Tilliere.
Henry Goulor, sieur de Gifardiere
Iacques de Ponthieu, sieur de Beaupuis.
Nicolas de Bour lin, Marquis de Villennes.
Charles de Betizy, sieur de Mesires.
Gaspar Raguier, Baron de Poussé.
Charles de Montesson, sieur de Montesson.
Ysaac Arnaud, sieur dudit lieu.
Philippes de Bethune, Comte de Selles.
Charles de Goulart, sieur de la Brulerie.
Charles de Sonmieure, sieur de Lignon.
Gabriel des Iettons, sieur de la Baronniere.
Paul Descoubleaux, Marquis d'Alluye.
Iacques de Ponthieux, sieur de Chambon.
Louis de S. Simon, sieur de Sandricour.
Guy de Barbansois, sieur des Roches.
Henry de Bethune, Cheuallier.
Pierre de Mascarel Boisieufroy.
François de la Baume, sieur de Valon.
Iacques de la Riuiere, sieur dudit lieu.
Adrian Guenel, sieur d'Iclon.
François de Couison, sieur de S. Aulban.
Simon de Bretou, sieur de Villandrit.
Edmon de Rauenel, sieur de Sablonniere.
René de Guouffiér, sieur d'Espagny.
François du Puy, sieur de Caze.
Charles Leon de Fiésque, Comte de Fiesque.
Gedeon de Chiueray, sieur de la Barre,
Philippes de Madaillan, sieur de Madaillan Chauuigny.
Henry de Chiueray, sieur de Maranse la Barre.
Henry de Durand, sieur de Turis

Henry François de Grongnét, Marquis de Vassé.

Pierre de Villers, sieur de Villers.

Alexandre de Moreuil, sieur de Cosmeni.

Leon d'Illiers, sieur d'Entragues Chantemesle.

Pierre de Perrier, Marquis de Crenan.

Charles de Tilly, sieur de Blaru.

François Iohanne, sieur de Sommeri.

Urban de Laual, Marquis de Boisdauphin.

Florizet de Droüin, sieur de Bouuille.

Iacques de Vassé, sieur de S. Georges.

Adrian le Hardy, sieur de la Trousse.

Louis de Mailli, Marquis de Mailli.

Claude Descoubleaux, sieur du Coudré Montpensier.

Charles Emanuël de Sauoye, Duc de Nemours.

François de la Rochefoucault, Duc de la Rochefoucault.

Toussaincts de Tréuigny, Marquis de Treuigny.

Nicolas Alexandre Gouffier, Cōte de Guouffier.

Pierre de Boisiuon, sieur de Boisiuon.

Louis Turpin, Comte de Cherzé Cricé.

Alexandre de Pied-de Fer, sieur de S. Mars.

Anthoine de Guouffiér, sieur de Thois.

Louis Dailly, Duc de Chaulnes.

Iean de Cheurier du Roux, sieur de Sigy.

Iacques Despiney, Vicomte de Coolles.

René de Mornay, sieur de la Villetarte.

François Picot, sieur de Dampierre.

Pierre de Fougeres, sieur de Colombiers

Charles de Bourdeille, Comte de Mata.

Henry de Salart, sieur de Bouron.

Louis de Cossé, Duc de Brissac.

Claude de Briord, sieur de la Cerra.

Gabriel Anthoine de Crequy, sieur de Combon

Iean le Fevre, sieur de Longueil.

Louis de Creuant Marquis d'Humieres.

René de Guingo, sieur de Tronquedet.
Gilbert Anthoine d'Albon, Comte d'Albon.
Charles du Chastelet, Marquis du Chastelet.
Michel de Bault, Cheualier de S. Frique.
Amance Berthelemy de Grammon, sieur de Lantac.
Henry de Budes, Marquis de Sassé.
Louis Charles d'Albert, Duc de Luines.
Guillaume de Cochefillet Comte de Vocelas Procureur, ou Deputé arriué de la part de la Noblesse du Perche.
Pierre de Gruel, Seigneur de la Frete.
René de Martel, Seigneur d'Arcy.
Henry de Pasté, Seigneur de Cléreau.
François de Chatillon, Seigneur de Bois-rougues.
Gabriel du Roux, Seigneur de Gaudigny.
Jean François de Sales, Seigneur du Sous.
François de Berbizi, Seigneur de Herouuille.
René de Froulé, Comte de Tessé.
Louis de Rascas, Seigneur du Canét.
Charles de Brichanteau, Marquis de Nangy.
Sauuenr de Gallart, Seigneur dudit lieu.
Iean de Guinemont, Seigneur de Varenne.
Charles de Clery, Seigneur de Serens.
Charles du Puis, Seigneur de Sandouuille.
Charles Robert de Lignerac, Seigneur dudit lieu.
Iacques Descageul, Seigneur de la Bretonnerie.
Hugues de Chaumont, Seigneur d'Artieulle.
Alexandre de Campion, Seigneur de Campion.
Pierre de Beauueze, Seigneur dudit lieu.
Charles de Foullieuze, Marquis de Flauacour.
Iozeph de la Fontaine, Seigneur de la Boißiere.
Henry de Foix, Comte de Meilles.
François de Roguefort, Seigneur de Romazan.

Malo

Malo de Coaguin, Marquis de Coaguin.
Louis de Mascarel, Seigneur du Catelier.
François de Vintimille, Baron du Luc.
Charles d'Iarante, Marquis de Senas.
Toussainct des Gardes, Cheualier de Vins.
François de Fourbin, Seigneur de la Marche.
René de Mornay, Seigneur de Labeuille.
Charles le Moitier, Seigneur de Tumbrel.
Pierre Romé, Seigneur de Bréteuille Fréquéne.
François de Malesset, Cheualier de Chastelu.
Ierosme de la Chossee d'Eu, Seigneur d'Ares.
François du Chatelier, Seigneur de la Hautaie.
René de Gilier, Seigneur de Clèrembaut.
Iean Baptiste de Montésson, Seigneur du Plessis.
Honoré Louis de Guousfièr, Marquis de Hélly.
Charles de Gouy, Seigneur du Pont S. Mars.
Alphonse de Gouy, seigneur d'Arsi.
Gabriel de Brigueuille, Marquis de la Luzerne.
Philippes Iédoüin, seigneur de Bellan.
Henry Loüis d'Alongny, Comte de Rochefort.
Jacques de Saulx, Comte de Tauennes.
Renaud de Pons, Marquis de la Caze.
Sauueur de Glandéues, Cheualier de Malte.
Iean d'Acon, seigneur de Voisinet.
Pierre de Corsant, Comte de Berins.
Pierre de Voisins, Baron de Blagnac Rozélle.
Louis de Buade, Comte de

Frontenac.

François du Vuault, seigneur de Pleinuille.

Louis de Lorraine, Duc de Ioyeuse.

Louis de la Trimoüille, Marquis de Noirmontier

Guillaume de Comenge, seigneur de Guitant.

Iean de Roncherolles, Baron de la Ferté Pont S. Pierre

Claude d'Amiète, seigneur de Bétancour Riuiere.

Odet de Harcour, Comte de Croysil.

Herué de Carbonnel, Marquis de Canizy.

Frãçois de Harcour, Marquis d'Ectot.

Claude de Vergeur, seigneur Daßi.

Iacques d'Angennes, seigneur de Montloüet.

François de Vintimille, seigneur de Seissons.

Barthelemy Huart, seigneur de Chanron.

Iacques Charles de Berané, seigneur de la Petitiere.

Anthoine de Bonneual, seigneur de Charlemaison.

Louis du Lis, seigneur de Poiseux.

René de Betz, seigneur de la Hacteloire.

Charles Dauentois, seigneur de Beaumont.

Pierre des Essarts, seigneur de Guifigny.

Joachin Aublay, seigneur de Villiers.

François Paul de Berné, seigneur des Arpantis.

Georges de sainct Blin, seigneur de Bielle.

Luciam d'Auuergne, seigneur de Guagny.

Henry Helie, seigneur du Bois-roux,

Benedic de Foulogne, seigneur d'Anctouille,

Philippes de Sarazin, seigneur de Beaumont,

Claude de Berard, seigneur de Migene,
Bernard de Forgues, seigneur dudit lieu,
Claude de Combes, seigneur d'Orgemont,
Iacques du Roux, seigneur de Beschelle Si gy,
Thomas de Franguetot seigeur de Vassy,
Gaspart de Vintimille, seigneur de Friganiere,
Pierre de Montagu, Marquis Do,
Iean de Brizonnet, seigneur de Lessay,
Iean de Castillé, Marquis de Chenoize,
Frãçois Gaspart de Montmorin; Marquis de sainct Herem,
Edoüard de Mommorin, seigneur de Brion,
Claude de Chauuigny, seiseigneur de Blot,
Louis de Clinchamps, seigneur de sainct Marceau,
Henry Martel, seigneur de Varenne.
François Goulard, seigneur de Granzay,
Pierre Regnaud, seigneur de Laage,
Guy de saincte Maure, seigneur de Fougeret.
Louis Alamont, seigneur de Guepeant,
Charles Maruilleau, seigneur, de Loudouiniere de Courlé,
Ioseph le Boucher, seigneur de Loumelay Martigny,
Charles Morlet de Muzeau Marquis de Guarenne,
Francois de Mornay, seigeur de Villete,
Charles de Mornay, seigneur de Menil Teribus,
Louis Chabot, Comte de de Iernac,
Francois de la Fontaine, Cheualier de Villepesque,
Claude du Mets, seigneur

du Mets,

Anthoine Charles de Ferrieres, ſeigneur de Sauluubœuf,

René du Pui, ſeigneur de Villefranche de Monbrun

René Nebée, ſeigneur d'Angeuille,

Iacques Odet de Cadier, ſeigueut de Fontenay,

Nicolas de Gras, ſeigneur de Goulé,

Francois de Chauagnac, ſeigneur d'Ondredieu,

Louis Allatume, ſeigneur de Tilloy,

Philippes de Brenne, ſeigneur de Courtauenay,

Charles de Leui, Comte de Charlu,

Charles de Gaucour, ſeigneur de Cluis,

Charles de Fiennes, Vicomte de Fruges,

Francois de Courtais, ſeigneur de Rigny,

Philippes de Montigny, ſeigneur dudit lieu,

Collationné ſur l'original, de l'ordre exprés de l'Aſſemblée, par nous ſes Secretaires ſous-ſignez, à Paris ce dernier Feurier 1651.